

après tout, une protection assez considérable—une protection aussi considérable qu'on peut raisonnablement accorder à une industrie de ce genre. Nous savons tous qu'il se présente bien des difficultés, à cause de la condition extraordinaire du commerce.

Les marchés sont encombrés de l'autre côté, le peuple a besoin d'argent, et dans ces circonstances, le marchand est exposé à vendre au prix de revient et quelquefois moins que le prix de revient, et nous, en Canada, avons à concourir avec cet état de choses pitoyable. Mais on ne doit pas supposer que cela durera longtemps, et je suis passablement sûr que lorsque les choses en seront venues à leur état normal, la protection accordée ici sera suffisante pour garder au pays cette industrie, je l'espère. Si je croyais le contraire, je serais porté à accorder davantage, mais il me semble que cette protection est assez forte.

M. MILLS (Bothwell) : L'honorable ministre des Finances vient de dire quelque chose d'extraordinaire. Il dit que les marchés sont encombrés et que les prix sont excessivement bas, et que c'est là une raison d'avoir des taxes élevées, ici.

M. FOSTER : Je n'ai rien dit de la sorte. Si l'honorable député veut me le permettre, et ne pas se méprendre sur le sens de mes paroles, je vais répéter ce que j'ai dit. J'ai dit que les marchés des États-Unis étaient encombrés, et que le peuple avait grand besoin d'argent, à cause de la mauvaise condition des affaires, et qu'on était ainsi porté à vendre au prix coûtant, ou moins que le prix coûtant ; nos industries doivent soutenir maintenant la concurrence avec cet état de choses, et j'espère que lorsque les marchés auront repris leur cours habituel, cette protection sera considérée suffisante.

M. MILLS (Bothwell) : Quand les prix auront haussé. Il a dit qu'il aimerait bien à donner à l'honorable député un peu plus de protection, si les prix demeurent tels qu'ils sont aujourd'hui. Pourquoi ? Mais afin de faire payer un peu plus cher aux consommateurs de ce pays. Ils ont le malheur d'acheter quelquefois, s'imagine l'honorable ministre, des articles pour moins que ce qu'ils valent. Eh bien ! cela peut ruiner l'homme qui entreprendrait de leur vendre de l'étranger, mais je ne comprends pas qu'un homme souffre du fait qu'il achète avec 50 centins pour la valeur d'un dollar.

L'honorable monsieur nous a portés à croire que si on agissait selon ses vues—et on le fera, si les choses en restent là—il donnera à ces personnes un peu plus de protection, ou autrement, le peuple ici serait ruiné avec des marchandises à bon marché.

M. GIROUARD (Jacques-Cartier) : Je désire faire quelques remarques, relativement à cette question, parce qu'elle touche non seulement aux intérêts de l'industrie dont l'honorable député de Leeds (M. Taylor) a parlé, mais encore à ceux de quelques autres industries en Canada. Je n'admets pas avec le ministre des Finances que nous ne devrions pas être protégés contre l'état anormal des marchés. Je crois, au contraire, que si on a besoin de protection, c'est pour protéger nos manufactures contre les marchés en faillite.

Supposons que les marchés soient en banqueroute, aux États-Unis, pendant deux ou trois ans, et que nous n'ayons pas de protection, quelle serait la conséquence ? Nos fabricants fermeraient leurs

M. FOSTER.

portes, et nos travailleurs pourraient à peine gagner leur vie. Donnez d'abord à nos travailleurs de l'emploi qui leur rapportera un salaire avec lequel ils s'achèteront les choses nécessaires à leur entretien, et ensuite, ils achèteront. Mais s'ils n'ont pas d'argent, ils ne peuvent pas acheter.

Je crois que lorsque nos manufactures ont pu commencer leurs opérations, et ont progressé jusqu'à un certain degré, sous le régime protecteur, nous ne devrions pas abandonner ce régime si tôt—dans certains cas, quelques années à peine après la création de ces industries. Je crois que les fabricants de ce pays ont des droits. Les cultivateurs ont certainement bien des droits, et le tarif actuel n'a pas diminué la protection qui leur était accordée, mais on l'a au contraire maintenue et augmentée. Mais je ne sais pas de quel droit nos industries manufacturières seraient ruinées.

L'opposition a beau dire que ce n'est pas la politique des fabricants étrangers de tuer les industries canadiennes qui rivalisent avec eux.

J'ai ici un petit livre publié par la *Press*, un des journaux les plus importants de New-York. Sous le titre "méthode d'écraser les rivaux," la méthode est ainsi décrite :

La manière avec laquelle on se sert du capital anglais afin de maintenir sa suprématie manufacturière, est bien connue à l'étranger. S'il se fait une concurrence, en quelque endroit du globe que ce soit, qui puisse entraver son monopole, le capital de ses fabricants est réuni dans cet endroit particulier, et les marchandises exportées en quantités considérables sont vendues à des prix qui détruisent toute concurrence. On connaît des fabricants anglais qui expédiaient des marchandises sur des marchés éloignés et les vendaient plus bas que le prix coûtant pendant des années, dans le but de prendre possession du marché.

Enlèvez à nos industries la protection dont elles jouissent, et nos marchés seront ruinés, nos industries disparaîtront en deux ou trois années, et les prix alors seront augmentés, et les consommateurs du Canada seront, comme ils l'ont été, de 1875 à 1878, à la merci des fabricants américains et anglais et des autres fabricants étrangers. Les membres de l'opposition ont beau rire, mais ils ont dû l'apprendre par l'expérience qu'ils en ont faite. Ils ont dû l'apprendre par l'élection de 1878. Je me suis présenté pour la seconde fois devant le peuple en 1874, comme candidat protectionniste, à une époque où le parti auquel j'appartiens ne s'était pas encore prononcé en faveur de la protection.

L'honorable M. Laurier, le chef de l'opposition d'aujourd'hui, était alors en faveur de la protection. L'honorable député de Berthier (M. Beausoleil) était aussi un protectionniste. De même étaient l'honorable député de Chambly (M. Préfontaine), et M. Devlin, et M. Jetté, qui avait formé le soi-disant parti national, basé sur les principes protecteurs ; l'honorable M. Joly était, lui aussi, en faveur de la protection.

Mais M. Mackenzie n'était pas en sa faveur, et tous ces partisans de la protection devinrent libre-échangistes. Je suis demeuré protectionniste depuis cette époque, et lorsqu'en 1878, j'ai vu la protection introduite, la protection qui devait non seulement développer mais créer des industries nationales, je me suis assurément déclaré en sa faveur. Nous avons aujourd'hui à surmonter une difficulté très sérieuse—le remaniement du tarif. En 1879, le tarif soulagea tout le monde. Toutes les industries—et elles étaient peu nombreuses—avaient alors fermé leurs portes. Même l'industrie du sucre n'était plus en activité.